

1<sup>er</sup> novembre 2011

11.437

### Question Philippe Bauer

#### Promotion du tourisme vs. Administration communale

Un groupe d'amoureux de Ferrari souhaitait pouvoir organiser début septembre à Neuchâtel, comme cela s'est fait à Montreux, Montana-Crans ou Saint-Moritz, une concentration de Ferrari. Une telle manifestation, outre les heureux propriétaires des véhicules, est susceptible d'amener à Neuchâtel sur le week-end plus de 10.000 personnes.

Il convient encore de préciser qu'il ne s'agit pas de faire tourner ces voitures durant tout le week-end, mais plutôt de les exposer.

Il semble toutefois que:

1. Les organisateurs souhaitaient que la manifestation se tienne aux Beaux-Arts. Réponse de la Ville de Neuchâtel: non, le quartier étant déjà mis à contribution durant l'année pour d'autres manifestations.
2. Ils ont ensuite souhaité organiser cette manifestation sur la place du Port, qui présente bien des avantages au niveau par exemple de la sécurité. Réponse de la Ville de Neuchâtel: non, la place du Port n'est pas faite pour accueillir des véhicules, même si durant le salon plusieurs garages exposent leurs voitures dans et hors la tente...
3. Ils ont alors proposé de tenir la manifestation aux Jeunes-Rives. Réponse de la Ville de Neuchâtel: non, sauf si vous utilisez la place non goudronnée.
4. Après discussion, ils ont reçu fin juillet, soit trop tard pour organiser une manifestation d'envergure, une autorisation d'organiser l'événement sur la partie goudronnée des Jeunes-Rives.
5. X<sup>ème</sup> demande des organisateurs de pouvoir organiser la manifestation les 23 et 24 juin 2012. A l'heure actuelle: aucune réponse des autorités communales.

Même si chacun peut avoir une perception personnelle d'une concentration de voitures de luxe et même si la délivrance d'une autorisation d'organiser une telle manifestation est du ressort des communes, le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas que sous l'angle de la promotion touristique du canton, il conviendrait d'éviter que ne se répète pareil problème?

De plus, comment faire pour que toutes les manifestations susceptibles d'attirer du monde dans notre canton ne soient bloquées par des exigences administratives impossibles à respecter par les organisateurs?

Même si le soussigné n'est ni propriétaire ni amoureux d'une Ferrari, il attend avec intérêt la réponse du Conseil d'Etat en relation avec la promotion touristique du canton.